

# SOMMAIRE

<b>Rubriques</b>	<b>Pages</b>
<b>Éditorial</b>	2
<b>Billet du Maire</b>	3 - 4
<b>Aînés</b>	
Sortie	5 - 7
<b>École</b>	
Promotions	8 - 10
<b>Culture</b>	
Fête des Artisans 2006	11 - 12
Archives communales	13 - 14
Orchestre Bosconia	15 - 16
<b>Festival</b>	17 - 19
<b>Brèves communales</b>	20 - 26
<b>Nouveaux habitants</b>	27
<b>Échos du Conseil municipal</b>	28 - 29
<b>Nordic walking</b>	30
<b>Agenda</b>	31
<b>Informations communales</b>	32

# ÉDITORIAL

Mieux vaut tard que jamais... Cet adage populaire pourrait constituer notre devise à l'heure tardive où nous écrivons ces lignes.

Cependant, peut-être faut-il voir dans le retard apporté à l'élaboration de ce numéro qu'en période électorale, vos élus ont plus le goût à la « Res Publica », à la chose publique comme l'on dirait aujourd'hui, à l'action qu'à la rédaction.

Et avec quel succès !

Notre commune peut en effet s'enorgueillir de compter dans ses rangs trois députés au Grand Conseil, ce qui est une chance dans une période où des projets d'urbanisation périphérique de notre canton ne seront pas sans incidence sur notre qualité de vie et où, par conséquent, il va falloir se montrer vigilant.

Nous pourrions sans nul doute compter sur ces représentants de qualité, dont deux ont fait ou font encore leurs armes politiques au Conseil municipal ou à l'Exécutif de notre belle commune.

Bravo donc à Janine Hagmann, à Catherine Baud et à René Stalder qui sauront assurément porter haut et dignement les couleurs de Vandœuvres dans l'hémicycle cantonal.

Au-delà de ces félicitations de circonstance mais néanmoins chaleureuses, vous retrouverez dans ce numéro tout (ou presque) ce qui fait la vie de votre commune.

Vous découvrirez que nos aînés s'en sont allés dans les Dombes à l'occasion de leur traditionnelle sortie.

Vous apprendrez aussi que les moins anciens se sont nuitamment déhanchés sur des airs plus rock and roll à la ferme Stalder ou que nos élèves ont reçu de jeunes artistes colombiens de passage à Genève.

Vous lirez encore que votre village ne cesse de se dynamiser en accueillant de nouveaux commerçants à qui nous souhaitons plein succès dans leurs entreprises respectives.

Enfin, nous avons sorti de nos archives un vieux parchemin qui sera l'occasion d'une balade dans un passé pas si lointain que cela.

Chacun devrait donc trouver son bonheur dans les pages qui suivent, c'est ce que nous vous souhaitons en même temps qu'une...bonne lecture !

*Nicolas Terrier*

# BILLET DU MAIRE

## Réflexions de période électorale...

En ces temps d'élections cantonales, il me vient tout naturellement l'envie de vous entretenir brièvement de ce sujet brûlant; non pour traiter de la valeur de tel ou tel candidat (ils auront déjà été élus - ou non - au Grand Conseil lorsque vous lirez ces lignes), mais pour effleurer (car c'est un vaste débat...) la question de la motivation et de l'engagement des politiques, à quelque niveau que ce soit.

Rappelons en préambule une évidence trop souvent ignorée ou galvaudée : les femmes et les hommes qui prennent un engagement public ne le font pas – à de rares exceptions – à des fins lucratives : un mandat politique est d'autant moins rémunérateur qu'il est totalement aléatoire...

Quant aux avantages que pourrait procurer la fonction, ils sont si hasardeux et dérisoires – dans notre démocratie en tout cas – que la fin ne justifie en aucun cas les moyens.

Au contraire, les élus sont souvent, de par leur fonction, porteurs de bien des maux et de beaucoup de responsabilités vis-à-vis de la population. Leur position n'est donc pas toujours confortable, car même s'ils s'investissent en toute honnêteté, avec enthousiasme et conviction, ils essuient davantage de coups et de reproches qu'ils ne reçoivent de compliments et de remerciements.

Alors pourquoi « entrer en politique » ?

L'embryon de réponse que je vais tenter d'apporter à cette interrogation est bien entendu personnel... et n'engage que moi !

Un brin d'idéalisme et beaucoup de réalisme sont indispensables pour s'investir dans la cause publique, car il faut :  
- avoir envie de « faire avancer les choses », sans pour autant avoir la prétention de boule-

verser le monde;

- vouloir défendre un idéal politique, tout en étant pragmatique;

- être prêt à s'adapter, à ne pas camper sur ses positions, sans pour autant céder ou renoncer à ses convictions profondes;

- être à l'écoute, tout en restant ferme dans ses arguments;

- être prêt au dialogue, à la négociation mais oser trancher;

- aimer la proximité, tout en gardant ses distances;

- et surtout, conserver tout au long de son chemin politique une éthique et une authenticité sans faille.

Si l'action politique permet de faire progresser un dossier, une cause, ce qui est un succès civique, elle procure aussi, sur le plan personnel, une grande satisfaction : émulation intellectuelle, débats d'idées, liens amicaux et sociaux.

Et c'est aussi l'occasion, bien sûr, d'avoir des contacts directs avec la population, d'avoir une action « de terrain », extrêmement diversifiée, profitable au bien commun et tellement enrichissante sur le plan personnel !

De plus, l'engagement politique donne l'occasion, assez extraordinaire, d'être toujours en phase avec l'actualité – surtout lorsque l'on est l'élu d'un exécutif.

La bonne foi, le respect (de l'autre comme de l'égalité de traitement), l'honnêteté, le courage d'agir et de décider doivent constituer en tout temps le fondement de tout engagement public. A défaut de telles convictions, la fonction se pervertit au risque de correspondre à l'image négative que les médias aiment tant propager et qui n'est pas le reflet de l'immense majorité de celles et ceux qui s'investissent en politique.

Le futur élu doit savoir d'emblée que toute action politique est longue à voir le jour (les débats sont de plus en plus controversés, les décisions toujours plus discutées - parfois même encore après avoir été adoptées - les procédures toujours plus longues et tortueuses). Ces obstacles sont de nature à décourager ceux qui s'engagent dans la vie civique, non seulement parce qu'ils n'ont pas la satisfaction du résultat, mais parce qu'ils sont eux-mêmes remis en cause dans leurs compétences politiques par leurs électeurs.

Ces « contrariétés » doivent absolument être considérées comme faisant partie de la réalité politique par ceux qui s'engagent. À défaut, la volonté de l'élu d'arriver rapidement et à tout prix à un résultat risque de faire passer manœuvres, manipulations et mauvaise foi devant honnêteté, franchise et persévérance. Il faut savoir gérer les et ses passions.

Cent nouveaux députés viennent d'être élus

au Grand Conseil genevois, et sept Conseillers d'Etat seront bientôt désignés. Quelle que soit leur couleur politique, il faut leur faire confiance – notamment à ceux de notre commune que vous aurez contribué à élire. Leur tâche est ardue et les défis immenses...

Alors, afin que l'impuissance et le découragement cessent d'être les raisons d'un renoncement à s'investir dans la cause publique, soutenons-les – soutenez-nous ! en nous accordant votre confiance et en partageant avec eux (avec nous), chaque fois que c'est possible, la lourde mais passionnante tâche de décider de votre avenir !

*Catherine Kuffer*

# AÎNÉS

## Sortie des aînés

Le 8 juin dernier, par une belle journée de printemps, nous avons accompagné nos aînés au Parc aux Oiseaux de Villars-les-Dombes (F).

Après une pause-café à Nantua, sur l'ancienne route, au bord du lac du même nom, nous sommes arrivés dans la Dombe juste à temps pour voir nourrir dans leur étang une



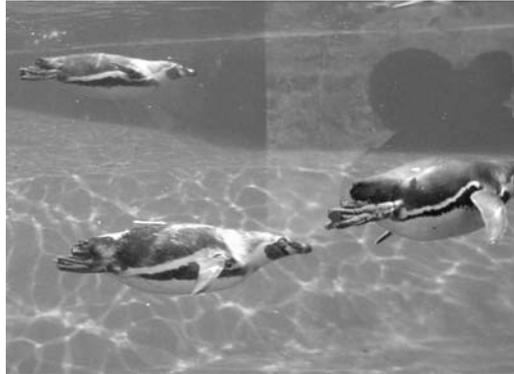
troupe de pélicans affamés. À croire qu'ils reconnaissent leur soigneur... Tous piaillaient autour d'un ponton, pendant que l'employé du parc leur lançait des sardines. Et quelle bagarre ! Certains allant même jusqu'à récupérer les poissons dans le bec des autres...

Une colonie de cigognes, sauvages et curieuses, ne perdait pas une miette de ce spec-



tafle insolite, perchée alentour sans claqueter au faîte de grands arbres. Il est amusant de savoir que le premier de ces échassiers, qui est arrivé blessé en 1975, fut recueilli, puis soigné par les vétérinaires du parc. Depuis cette époque, les cigognes reviennent tous les ans, de plus en plus nombreuses et fidèles aux lieux.

Puis nous nous sommes dirigés en groupe vers la *crique des manchots de Cachagua*, où



ces adorables palmipèdes faisaient festin de petits poissons. Une vitre sur le côté de l'aquarium nous permit de les voir en plongée, passer et repasser devant nos yeux ébahis. Ces petits manchots de Suède peuvent atteindre ainsi une vitesse de 35 km/h.

Après une visite commentée du parc en petit train, nous avons été accueillis au restaurant sous l'enseigne du *Pélican Frisé* pour l'a-



péritif et le déjeuner. Madame le Maire, Catherine Kuffer, ne manqua pas de jouer les apprentis ornithologues lors de son allocution et passa en revue l'actualité de Vandœuvres.

A l'occasion du repas, toutes et tous purent confronter leurs expériences à la suite de cette matinée forte en découvertes, planifier leurs visites de l'après-midi, et bavarder de tout et de rien, comme on aime le faire lorsque l'on est en bonne compagnie.

L'après-midi, chacun eut l'occasion de voir

ou revoir, qui les rapaces, qui les perroquets (ah ! ce magnifique ara bleu...), qui les autruches et les émeus, ou la nursery abritant les œufs sur le point d'éclore et autres oisillons se réchauffant sous la lampe...

Le retour en car berça les participant(e)s, qui se souviendront encore longtemps des battements d'ailes, des plumes multicolores et des cris d'oiseaux...

*Véronique Christe*

Photographies : Véronique Christe



## Journée inoubliable au pays des oiseaux sans frontières

De bon matin (sur l'air de...) On a pris le... car...

Nous voici donc en route pour le parc des oiseaux à Villars-les-Dombes. Voyage agréable, avec un temps superbe, par une chaleur nettement supportable.

Un arrêt au bord du lac de Nantua nous permet d'apprécier et la vue et le café-croissant.



En route pour la suite du voyage. Arrivés au but, une organisation préalable nous promet un parcours didactique, mais c'est dans un désordre réjouissant que nous partons, dans toutes les directions.

Il est vrai que nos yeux et nos oreilles sont en éveil permanent. Les manchots de Humbolt sont notre première surprise, vue d'en haut, sautillants, virevoltants, ils nous enchantent ; vue par-dessous, c'est le ravissement, les traces de leurs déplacements sont tout simplement fabuleuses.

Des notions sur leur origine nous sont communiquées :

- leur mode de vie et de reproduction,
- l'échange avec d'autres zoos pour éviter la consanguinité,
- espèce en voie de disparition, il y a plus d'individus en captivité que dans la nature.

La grande serre nous offre un choix et une variété de couleurs : un canard au bec d'un bleu fantastique et incroyable, que d'émerveillements pour notre vision extraordinaire.

Dans d'autres serres nous pouvons observer des rapaces d'une puissance fantastique.

Dans des enclos il nous est permis de nous extasier : la vision de marabouts, de pélicans ainsi que de flamants d'un rose délicat et merveilleusement lumineux.



Cachée dans un bosquet, une stèle nous dévoile un remerciement au créateur de ce lieu enchanteur : *Dans cet endroit privilégié de la campagne dombiste, j'ai voulu faire de ce parc un lieu d'accueil, pour tous, un havre de paix et de repos, un livre ouvert sur la nature, où le visiteur se sente en communion avec l'oiseau et son environnement.* (Jean Saint-Cyr)

À vous, de la « commission des aînés » et vous aussi « membres du conseil municipal », car, par vous, invités à quitter notre nid, pour venir nous ébattre avec tous ces volatiles, nous vous disons toute notre gratitude, de l'honneur que vous nous faites, lors de ces sorties.

Merci à vous tous, aînés de Vandœuvres qui acceptez sans crainte, pour nos retrouvailles, et ce, chaque fois, avec beaucoup d'enthousiasme.

*Claude Faure*

Photographies : Véronique Christe

## ÉCOLE

### Promotions 2005 : séquence émotion

C'est sur un mode quelque peu nostalgique que les promotions de Vandœuvres se sont déroulées cette année.



Les départs en retraite de Mesdames Francine Grillet, Marianne Pasche, Danièle Muster et Elizabeth Gampert ont en effet conféré à l'événement un caractère plus solennel qu'à l'accoutumée.

Dans une succession de messages personnalisés, Catherine Kuffer, diserte et inspirée, fit vibrer les cordes sensibles des futures jeunes retraitées, non sans émouvoir l'auditoire. Au terme de chaque éloge, un élève remettait à sa



« maîtresse » un joli bouquet de fleurs, ce qui amplifiait encore l'aspect poignant de la cérémonie.

Puis le programme usuel des festivités reprit ses droits et l'on put découvrir les talents lyriques des enfants.



Après la distribution des prix et l'apéritif servi par l'APEVAN, petits et grands purent apprécier la partie récréative de la fête. Le traditionnel cortège conduit par la fanfare emmena toute la troupe de l'école au parc de la mairie, où la grande tente bleue et blanche attendait les convives pour un repas mitonné par une équipe de choc : l'aubergiste communal, le corps des sapeurs-pompiers de Vandœuvres et les Dames paysannes de la commune.

Malgré la chaleur ambiante, les enfants s'en donnèrent à cœur joie : les plus intrépides escaladèrent les pyramides de caisses des scouts de la meute Antoine de St-Exupéry, les plus petits firent des tours de carrousel, tandis que les plus aventureux pénétrèrent dans le château gonflable pour un parcours dans un labyrinthe rebondissant.

Ce n'est qu'à une heure avancée de l'après-midi que les derniers fidèles quittèrent le parc, après une journée forte en émotions, se promettant de se revoir à l'occasion du 1<sup>er</sup> Août prochain.

*Véronique Christe*

Photographies : Dominique Jornod



## **Souvenir de Vandœuvres : cheminement d'une élève devenue institutrice à la retraite**

En ce jour de départ 2 juillet 2005 je me souviens... Je me souviens du jour où je suis arrivée à Vandœuvres. Je venais d'une autre commune, lointaine. C'était en octobre 1957. Cela fait déjà bien quelques années.

Je me souviens encore du village, de la laiterie, de l'épicerie, du cordonnier qui me paraissait effrayant, du ferronnier, du marchand de cycles, du coiffeur pour homme, de la blanchisserie, du bistrot «La Balance», de la boulangerie-pâtisserie, du tapissier-décorateur... mais je me souviens bien sûr et surtout de l'école.

J'avais dix ans, je venais donc d'ailleurs (à cette époque, l'autre bout du canton c'était presque l'étranger) et j'arrivais en 4<sup>ème</sup> primaire.

Lorsque je suis entrée dans ma nouvelle classe, les cours avaient déjà commencé. A ce moment-là, les horaires étaient différents d'une commune à l'autre... Je suis donc entrée timidement dans une salle de classe dont les parois étaient en partie en bois, au fond de laquelle il y avait un poêle à mazout. Je fus accueillie par une maîtresse, très gentille, mais qui me fit l'effet d'être très vieille. En y repensant, elle devait être plus jeune que moi en ce moment...

Puis elle me fit asseoir à un pupitre à côté d'une autre élève. Alors là, je me suis demandée : mais qu'est-ce que c'est pour du matériel ?

Ce pupitre, comme tous les autres de la classe, était vieux, cloué au sol, à peine réglable, avec un siège inamovible, lui aussi fixé au sol. Pas moyen d'avancer sa chaise ou de la reculer: j'étais coincée. Quand je voulus soulever le dessus du pupitre pour ranger mes affaires, pas possible non plus, il y avait juste une planchette en dessous pour déposer livres et cahiers...

Je faisais connaissance avec un autre siècle; mais je n'étais pas au bout de mes surprises.

Quand il fallut que je me mette à écrire pour faire les exercices je sortis ma plume réservoir de ma trousse, celle que j'avais l'habitude d'utiliser dans mon ancienne école. Eh bien, là aussi, pas possible. Chaque élève devait avoir sa plume à l'ancienne qu'il trempait dans l'encrier placé dans le trou réservé à cet effet.

C'en était trop. Je me suis mise à pleurer en me demandant dans quelle école j'avais bien pu échouer.

Alors, bien ennuyée, la maîtresse m'encouragea en me disant qu'elle allait arranger les choses.

Les choses ? C'était une demande de dérogation faite à M. l'inspecteur du moment, pour avoir l'autorisation, exceptionnelle, d'écrire à la plume réservoir... J'obtins très fièrement cette autorisation... Malheureusement, je me fis voler ma plume quelques jours plus tard.

Ce même premier jour, ce fut enfin onze heures la sortie des classes.

Quand je rentrai chez moi, la question rituelle m'attendait... Alors comment c'est passé cette première matinée....?

Là, prise de colère, je répondis « que jamais je ne resterai dans une école aussi retardée, que je n'y mettrai plus les pieds, qu'il fallait me trouver d'urgence une famille dans mon ancien village pour pouvoir retourner dans une école normale. Mais que jamais je ne resterai à Vandœuvres !!! A la première occasion, je m'en irai. »

Eh bien voilà, quarante-huit ans plus tard, j'y suis toujours ! J'y ai vécu pendant quatorze ans, j'y ai eu diverses activités : groupe de jeunes, monitrice d'école du dimanche, conseillère de paroisse, choriste; je m'y suis mariée et surtout, j'y ai enseigné pendant près de vingt ans.

Et aujourd'hui, ce 2 juillet 2005, j'y termine ma vie professionnelle.

Je la termine dans cette commune et cette belle école, dans laquelle il m'a été vraiment très agréable de travailler.

*Marianne Pasche*

## CULTURE

Chers amis lecteurs,

Vous souvenez-vous de ce qui nous a réunis les 2 et 3 novembre 2002 ?

Sans doute penserez-vous que nous avons eu dans notre belle commune de Vandœuvres de nombreuses raisons de nous réunir agréablement, et ne savez-vous plus très bien ce qui nous a réunis précisément ces jours-là !

Allons, un petit effort ! Il s'agit d'une fête traditionnellement organisée dans la commune sous l'égide des autorités et de la commission culture...

Une manifestation qui a lieu tous les quatre ans, destinée à faire découvrir les talents, passe-temps et violons d'Ingres de nos concitoyens...

Oui ! Vous brûlez, il s'agit bien de la Fête des Artistes et Artisans de Vandœuvres !

Nous la programmons à nouveau et les dates sont les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2006, et tant pis pour ceux qui croiront à un poisson d'avril !!!

Tous nos concitoyens de tous âges sont invités à exposer leurs travaux divers et à nous faire partager leur passion.

Est-ce que le super comité qui avait œuvré en 2002 aurait envie de se dévouer à nouveau ?

Nous savons que nous pouvons compter sur l'appui précieux de l'adjointe en charge de la culture, Madame Gabrielle Gourdou-Labourdette, pour l'organisation générale.

Est-ce que nous pouvons à nouveau compter sur nos amies Mesdames Verena Miescher, qui avait dessiné une si belle affiche, et Sylvia Van Steensel, qui s'était magnifiquement occupée de la décoration florale ?

Est-ce que nos amis Messieurs Hervé Despland, Marc Hardmeyer, Maurice Reichenbach, qui s'étaient occupés du montage des stands, nous rejoindraient ?

Et Thierry Pradervand, capitaine des pompiers et conseiller municipal bien sûr, dont l'efficacité et la générosité sont proverbiales !

Bien sûr nous espérons nos Dames paysannes sans lesquelles il n'y a pas de belle fête et qui nous avaient tant régalés de leurs délicieuses préparations.

Dès à présent, notre conseillère municipale Véronique Christe a accepté de tenir les p.-v. des réunions préparatoires.

Monsieur Claude Guignard a aussi accepté à nouveau la lourde charge de la comptabilité et des tâches administratives, avec le sérieux qui le caractérise.

Nous espérons le retour de tous nos exposants de l'époque qui avaient rencontré beaucoup de succès, parmi eux Madame Elodie Bigler et ses merveilleux bijoux, Madame Suzanne Hardmeyer et sa sidérante démonstration de dentelle au fuseau, les jolis dessins de nus de Madame Elisabeth Schlaepfer, le talent en origami, art japonais du pliage, de Mesdames Isabelle et Florence Valot, les magistrales photos de Catherine Walder, la délicate porcelaine de notre Maire Madame Catherine Kuffer et tant d'autres que la place m'empêche de citer ici et qui avaient exposé pour notre plus grand plaisir.

Venez s'il vous plaît nous rejoindre nombreux, vous qui avez un talent ou une passion et qui habitez Vandœuvres puisque, vous le savez, seuls les habitants de notre commune sont invités à exposer.

Merci aussi à tous ceux qui ont envie d'aider à organiser l'exposition de nous rejoindre au comité.

Nous avons essentiellement besoin de monteurs de stands, d'administratifs capables d'aider les exposants dans leurs démarches et de les aider et de personnes qui se chargeront d'assu-

rer la publicité auprès de la population pour augmenter le nombre d'exposants et le nombre de visiteurs.

Nous aimerions aussi beaucoup associer les maîtresses et les enfants de l'école.

Merci d'avance, mesdames et messieurs les futurs exposants, de bien vouloir vous inscrire en mairie auprès de Martine Burkhalter en téléphonant au 022 750 14 18.

D'autres réjouissances, plus proches celles-là, attendent les aînés de Vandœuvres qui sont invités à visiter les Floralies Internationales de Genève le mercredi 16 novembre prochain.

Un goûter leur sera offert dans la Foire.

Enfin le Marché de Noël, qui a attiré une

très nombreuse affluence l'an dernier, rouvrira ses portes avant Noël.

Vous y trouverez encore plus d'artisans et d'animations.

Nouveauté cette année : le temple sera ouvert et différents musiciens interpréteront plusieurs petits intermèdes musicaux. Une visite des orgues, par l'organiste de Vandœuvres, Diego Innocenzi, vous sera également proposée.

Que de bons moments en perspective !!!

*Viviane de Witt*

Photographies : Viviane de Witt

#### Préparation Fête des artisans 2002



## Archives communales

En 1989 déjà, les autorités communales de Vandœuvres avaient mandaté une archiviste, afin de répertorier puis classer les documents relevant de l'histoire de la commune, depuis sa constitution en 1800.

Vingt ans plus tard, il s'est malgré tout avéré indispensable, tant l'augmentation des papiers est importante, de réorganiser l'archivage quotidien et de reprendre toutes les archives pour les classer, non plus chronologiquement mais thématiquement.

Une fois répertoriés et triés - travail actuellement en cours qui a été confié à Madame Anne Jacquat-Morisod - les documents jugés importants ou intéressants par l'archiviste sont classés dans un nouveau local prévu à cet effet.

Située dans une annexe de la mairie, cette pièce a été aménagée avec des armoires spécialement conçues pour l'archivage, et assainie afin de répondre aux exigences cantonales en la matière.

*Catherine Kuffer*

## Archivage et inventaire

Les archives communales sont le reflet de la vie historique d'une commune. Il est donc important que ces documents soient conservés dans de bonnes conditions et surtout, qu'ils puissent être consultés facilement. C'est pourquoi les autorités m'ont confié la tâche de classer, inventorier, jeter, trier et dépoussiérer les archives. Il s'agit d'un travail de longue haleine, car il faut prendre les textes un à un, ôter les épingles, agrafes et trombones rouillés, les étudier puis les inclure dans le bon dossier. Le classement sera dorénavant thématique et non annuel, comme auparavant, afin de faciliter la consultation.

Le cadre de travail m'a laissé rêveuse dès la première visite : les archives en effet sont conservées dans une annexe de la mairie et bien que cette tour ne date que de 1930, la cheminée, le bureau de style et la vue sur le parc en font

un cadre de travail hors du temps.

Mais que trouve-t-on dans ces archives ?

Le plus ancien document retrouvé à ce jour est un acte notarié datant de 1684 concernant la vente d'une *particule de pré avec les arbres y existants...*, appartenant à Louis Revillod et Jean Antoine Manollier, à la Seigneurie de Genève (cf. photo).

Les écrits à archiver concernent tous les secteurs : - l'école, avec l'inventaire du logement du régent et de la chambre d'école où l'on apprend qu'elle comptait en 1775 : 2 pupitres et 4 bancs; - concernant les pompiers, sont conservés entre autres les inventaires du matériel et des diverses inspections; - le recensement du bétail de 1906 précise qu'il y avait à Vandœuvres : 32 chevaux, 3 ânes, 107 vaches, 4 veaux et 18 génisses, 4 taureaux reproducteurs et 2 bœufs, 33 porcs et 6 chèvres. Mais les secteurs les plus volumineux étaient, et seront toujours, ceux des finances, des travaux et aménagement et de l'administration. Les registres du conseil municipal remontent à 1817 et étaient autrefois entièrement calligraphiés à la main par le maire de l'époque, Guillaume-Corneille de Chapeaurouge.

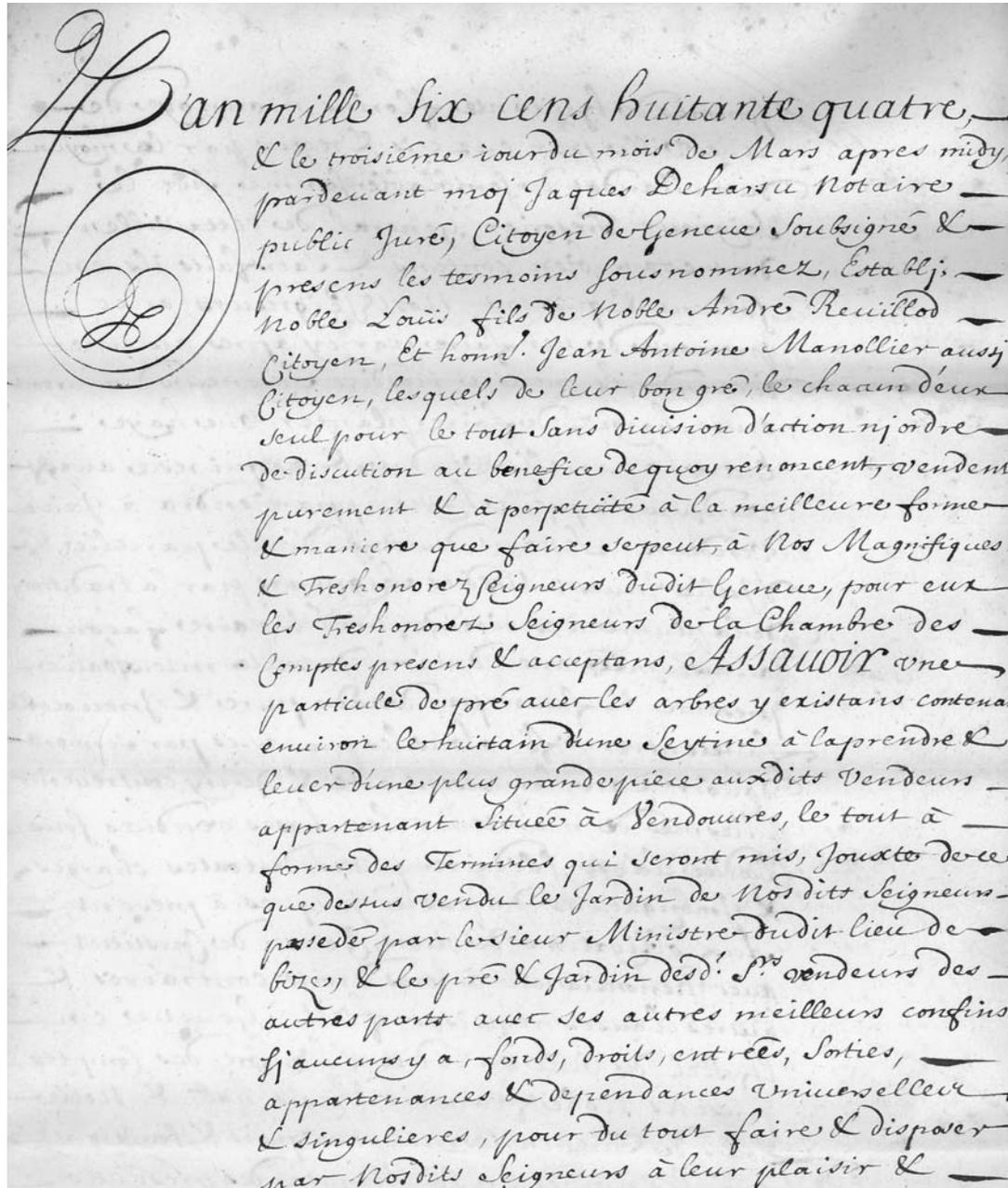
Avec les autorisations de construire, en cours d'inventaire, on apprend que M. Tronchin a fait construire une loge de portier en 1835 à Bessinge ou encore que Philippe Serre, aubergiste au village, a modifié le rez de sa maison afin d'y établir une atelier de serrurerie en 1837.

Quant aux registres des délits ruraux, ils sont un peu plus anecdotiques et nous révèlent que *la fille Paris, Sara Dupias et Isabelle Vinguer ramassaient, le 14 mars 1820, de la dent-de-lion dans le jardin et verger de M. Gautier-de-Tournes, à Chougny*. Elles ont dû payer 3 florins et 8 sols d'amende au garde Buffle. On ne compte pas le nombre de fois où les animaux, ânes, vaches ou moutons grignotent un bout de haie ou paissent dans un pré qui n'est pas le leur, ni les enfants qui vont marauder raisins, cerises et prunes en secouant fortement les arbres ! Il y a aussi beaucoup de délits concernant les « chasseurs » - on dirait plutôt

braconniers aujourd'hui. Le garde en surprit un, le 25 mai 1825 à 4h du matin, qui *était couché en faisant jouer son appeau, son filet tendu devant lui, dans la pièce de M. Dufour dite Maréchet, au ch. de l'Ecorcherie. Le délinquant ayant imploré miséricorde et promis de ne pas récidiver a été libéré moyennant un écu de Braban au garde-champêtre.*

Si Vandœuvres est riche en écrits, elle ne l'est par contre pas du tout en documents iconographiques. Aussi, si vous possédez d'anciennes photos ou tout autre papier historique, les autorités vous seraient reconnaissantes que vous lui permettiez de les copier ou d'en faire don à la commune.

Anne Jacquat-Morisod



L'an mille six cents huitante quatre,  
Le troisieme iour du mois de Mars apres midy,  
pardeuant moy Jaques Dehansu Notaire  
public Juré, Citoyen de Geneue soubsigné &  
presens les temoins sous nommez, Establiz,  
Noble Louis fils de Noble Andre Reuillot  
Citoyen, Et honn<sup>r</sup>. Jean Antoine Manollier ausij  
Citoyen, lesquels de leur bon gré, le chacun d'eux  
seul pour le tout sans diuision d'action ny ordre  
de discussion au benefice de quoy renoncent, vendent  
purement & à perpetuité à la meilleure forme  
& maniere que faire se peut, à Nos Magnifiques  
& Treshonorez Seigneurs dudit Geneue, pour eux  
les Treshonorez Seigneurs de la Chambre des  
Comptes presens & acceptans, ASSAUVIR vne  
particulè de pré avec les arbres y existans contena  
enuiroñ le huitain d'une septime à la prendre &  
leuer d'une plus grande piece auxdits Vendeurs  
appartenant située à Vendoures, le tout à  
forme des Termes qui seront mis, Jouxtes de ce  
que dessus vendu le Jardin de Nosdits Seigneurs  
posseder par le sieur Ministre dudit lieu de  
bois, & le pré & Jardin desd<sup>s</sup> Vendeurs des  
autres parts avec ses autres meilleurs confins  
s'il aucuns y a, foids, droils, entrées, Sorties,  
appartenances & dependances vniuerselle  
& singulieres, pour du tout faire & disposer  
par Nosdits Seigneurs à leur plaisir &

## Concert de bienfaisance - Orchestre Bosconia

À la demande de la Fondation Limmat, représentée dans notre commune par Monsieur Laszlo Gömöri, nous avons eu le privilège de recevoir à Vandœuvres, les 28 et 29 septembre, les enfants de l'Orchestre Bosconia, composé d'une trentaine de jeunes musiciens et danseurs de 11 à 22 ans en provenance de Colombie.

Ces enfants récupérés des rues de Bogota ont connu un début de vie très difficile mais ont pu suivre, grâce au Père salésien Javier de Nicoló, un cursus scolaire normal en parallèle avec une formation musicale qui leur permettra dans le futur d'en faire leur profession.

Ils ont été invités par diverses organisations internationales à se produire en Europe, entre autres au Palais des Nations pour le 60ème anniversaire de l'ONU et au siège de l'Union Européenne à Bruxelles. Ils ont terminé leur tournée à Barcelone et Madrid.

Ils nous ont fait l'honneur de se présenter aux élèves de l'école et de jouer un répertoire mêlant musique classique et folklorique colombienne. Un cours d'initiation à la danse de salsa,

réunissant les élèves des plus petits aux plus grands, et leurs maîtresses de classe très appliquées, a clôturé cette représentation. Le tout fut suivi d'un grand pique-nique rassembleur.

En soirée, l'Orchestre Bosconia a donné un concert de bienfaisance pour toute la population de Vandœuvres, qui s'est déplacée en nombre et a grandement apprécié ce moment musical très intense et chaleureux, et d'une qualité remarquable.

Nous garderons de ces jeunes le souvenir de beaux sourires d'enfants vivant dans un environnement qui leur a apporté réconfort, sécurité et amour.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les Dames paysannes pour leurs remarquables petits déjeuners, Isabelle et Jeff Valot, comme toujours disponibles pour toutes les improvisations de dernière minute, le corps enseignant, qui s'est beaucoup investi dans ce projet, les cantonniers et tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite du séjour de ces enfants dans notre commune.

*Gabrielle Gourdou-Labourdette*

Photographies : Sonia Gömöri





# FESTIVAL

## Festival *Music & Piks*

Conceptualisé et géré par un comité d'organisation privé, secondé énergiquement par Véronique Christe avec le dynamisme et le brio qu'on lui connaît, et soutenu notamment par la commune de Vandœuvre, le premier festival *Music & Piks* s'est tenu à la ferme Stalder, samedi 3 septembre dernier.

Le beau temps ayant été fort heureusement de la partie, c'est sous un soleil radieux et par une chaleur estivale que le groupe *Naty Grainville* donna le coup d'envoi de la manifestation. Cette formation rock-pop de Bourg-en-Bresse put exprimer son talent et présenter ses propres compositions dans la grange de la ferme, réaménagée en «salle de concert».

À cette occasion, le public ne manqua pas d'apprécier l'aisance des voix, et particulièrement celle de Naty, qui chante allègrement sur cinq octaves...

Puis ce fut au tour du groupe *Patchwork* d'interpréter avec maestria et professionnalisme les principaux tubes des Beatles.

Pour garantir avec fidélité la reproduction des standards mondialement connus des «quatre garçons dans le vent», le groupe avait revêtu les

costumes sages – avec cravates – que la formation mythique portait lors de ses premiers concerts.

A noter que *Patchwork* est le seul groupe français qui a obtenu l'autorisation de jouer au *Cavern Club*, la fameuse cave qui vit débiter



*The Fab Four* à Liverpool.

Le clou de la soirée fut à n'en pas douter le concert donné par le groupe franco-genevois *VIP*, qui – fidèle à son répertoire - reprit tous les grands classiques de Johnny Hallyday.

Deux rutilantes Harley Davidson firent leur entrée durant le concert, mêlant ainsi le son des guitares aux vrombissements des pots d'échappement...





À côté du dernier venu au sein du groupe, **Bénédict Fontanet** aux saxophones, un invité surprise fit son apparition sur scène – en fin de programme – afin de jouer un titre avec le groupe. Notre conseiller d'Etat **Pierre-François Unger**, en charge de la santé, démontra qu'il n'en manquait pas et parvint à assimiler immédiatement ses riffs de guitare à la chanson «*Toute la musique que j'aime...*».

La programmation musicale s'acheva avec la prestation du groupe **Gora**, qui joua une sélection de bons vieux succès rock des années 1970 à 1990.

Dans l'intervalle, le public eut tout loisir de se restaurer et se désaltérer, et prolongea la soirée autour du bar et des divers stands de restauration jusque tard dans la nuit, pour goûter à la magnifique soirée étoilée qui s'offrait à eux dans les champs de la ferme.

Le succès fut donc au rendez-vous, puisque plusieurs centaines de festivaliers firent le déplacement et que l'excellente organisation permit de ne déplorer aucun problème ni incident au terme de cet événement.

On mettra en évidence, au chapitre des remerciements, la collaboration avec **Michèle et René Stalder** au niveau du site, le travail efficace des cantonniers et des pompiers de la commune, les activités des bénévoles, ainsi que le soutien des autorités municipales et de quelques donateurs, sans lesquels ce festival n'aurait pu avoir lieu.

*Christophe Imhoos*

Photographies : L. Burkhalter et J. Dubler





# BRÈVES COMMUNALES

## Sapeurs-pompiers

### Nouvelle nomination et réaménagement des locaux

Le 1<sup>er</sup> juin 2005, l'effectif de la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvre s'est vu accroître par l'arrivée d'une nouvelle recrue en la personne de Florence Valot, fille de l'appointé Jean-François Valot au service de la compagnie depuis plus de quinze ans.



Florence n'a pas attendu l'âge réglementaire pour formuler sa demande. Enfant déjà, elle souhaitait suivre les traces de son père. Son intention s'est précisée lorsque, peu avant ses dix-huit ans, elle a déposé sa requête auprès du capitaine Pradervand. Quelle ne fut pas sa joie - et la fierté des parents - lorsqu'elle apprit qu'une suite favorable y avait été donnée.

Florence a su surmonter l'obstacle, non négligeable car unique dans les annales, d'être le premier élément féminin au sein de la compagnie.

Un peu plus d'un mois après ses dix-huit ans, elle a pu intégrer les rangs de la compagnie et démontrer, si besoin en était, lors du premier exercice auquel elle a participé, sa volonté, sa détermination et son entrain.

Si le principe de son admission était d'ores et déjà acquis depuis un certain temps, restait à

fixer certaines modalités pratiques, tel l'aménagement des vestiaires, inaptes en l'état à recevoir des représentants de la gent féminine.

Grâce à l'étroite et aimable collaboration de la protection civile, plus particulièrement du chef de l'OPC-Seymaz, M. Claude Guignard, des autorités communales (Mme la présidente de la commission du feu en particulier) et du commandement de la Sécurité civile, les sapeurs-pompiers de Vandœuvre bénéficient depuis le mois de juin de locaux plus vastes dans le « poste d'attente » des abris de protection civile sous le centre communal.

Les pompiers de Vandœuvre disposent désormais d'un vestiaire approprié, d'une salle de réunion, d'un bureau, d'une cuisine aménagée avec local annexe, ainsi que de sanitaires adéquats. De plus, cette surface est idéalement située car jouxtant le garage en sous-sol du véhicule pionnier duquel les vestiaires ont été déménagés. L'installation s'est faite en une demi-journée grâce à l'efficacité des sapeurs. Seuls quelques aménagements mineurs ont été réalisés pour rendre les locaux propres à leur destination. En attendant un futur plus ou moins éloigné où les pompiers de Vandœuvre se verront attribuer leurs propres locaux! Dans l'intervalle, ils se réjouissent de ces nouvelles installations.

## Intempéries de l'été



Les hommes de piquet de la compagnie n'ont pas chômé durant l'été. Ils sont intervenus à plusieurs reprises durant le mois de juillet, plus particulièrement les 18 et 29 juillet, plus d'une dizaine de fois rien que l'après-midi du 18 au plus fort des intempéries ! Aux abords de la mairie, le spectacle était impressionnant : arbres couchés sur la route de Vandœuvres, poteaux électriques arrachés par ceux-ci, circulation interrompue, sans compter les innombrables branches jonchant les routes communales.



A noter qu'un arbre s'est même abattu sur une voiture dans une propriété privée au chemin Vert, sans faire de blessés fort heureusement.

CI

### **Les bronzés sont servis... ou Hélios apprivoisé**

Qui de nous, mesdames (ou messieurs), ne rêve pas de parfaire ou de garder son hâle si durement acquis cet été, à coup de crèmes protectrices et d'expositions chronométrées ?

L'astre céleste fait du bien au moral, mais - on le sait aujourd'hui - est à consommer avec modération : taches solaires, vieillissement prématuré de la peau et mélanomes - dans les cas extrêmes - sont les risques encourus par les trop fervents adorateurs de Râ.

Alors comment avoir bonne mine toute l'année, sans mettre sa santé en péril ?

Les centres de bronzage «nouvelle génération» (avec autobronzant, sans rayons ultra-violets) fleurissent dans toutes les grandes villes, et c'est avec plaisir que nous accueillons *Sundew*

(la rosée du soleil), ouvert depuis le 29 août dernier par Wendy Golding, sur la place du village, juste devant l'Auberge communale.

La « rosée » reflète bien la façon d'appliquer l'autobronzant : en effet, de minuscules gouttelettes de produit sont sprayées - manuellement pour plus de précision - comme une brume sur la peau qui sèche quasi-instantanément (compter deux minutes) et vous pourrez ensuite vous rhabiller et faire rêver vos amis devant votre teint caramel. Wendy propose deux fluides, un plus clair et un plus foncé, à appliquer sur mesure, de manière plus ou moins dosée, sur le corps, ou simplement sur le visage et le décolleté. Vous pourrez opter pour la version soft : trois jours à Ibiza, ou la version plus soutenue : quinze jours aux Bahamas, selon votre type de peau et la manière dont celle-ci réagit au produit.

Quel que soit votre choix, votre peau vous en saura gré, car elle sera plus lumineuse. Wendy conseille un peeling doux la veille, pour exfolier la peau, enlever les cellules mortes et permettre au bronzage de durer plus longtemps. Le produit agira de manière tout à fait uniforme (ce qui n'est pas toujours le cas avec les produits que l'on utilise soi-même) et ce pour une période pouvant aller d'une semaine à dix jours.

On sort d'une séance avec un bronzage « bonne mine », et, après la première douche, la couleur instantanée part, laissant place au bronzage qui est le résultat de la réaction de la couche supérieure de la peau au DHA (acide aminé), substance totalement naturelle.

D'autre part, *Sundew* offre des cours de gymnastique douce, selon la méthode Pilates, en séances individuelles ou collectives (trois personnes au maximum) et crée ainsi, avec un bronzage à la pointe du progrès, un véritable espace de détente et de bien être. Alors, mesdames et messieurs, si vous voulez vous faire du bien au moral et avoir toujours l'air en forme, passer dire bonjour à Wendy, un p'tit coup de soleil sans vous brûler vous fera rayonner...

*Sundew* - 2 route de Choulex- tél: 022 750 04 55  
- E-mail: wendy@sundew.ch - www.sundew.ch

VCh

## Village de Vandœuvres encerclé

Même si nous aimons beaucoup notre commune, il nous faut quotidiennement – ou presque – en sortir. Nous avons donc tous été amenés à nous heurter à l'un ou à l'autre des nombreux chantiers qui entourent notre village depuis quelques mois.

Ces travaux ont tous été décidés au niveau du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) ou des Services Industriels.

Le premier chantier a débuté sur la route de Meinier voici déjà bien quelques mois. L'État de Genève, par l'intermédiaire des SIG, apporte quelques améliorations au transport de l'eau. Les travaux sont maintenant hors du territoire communal.

Les travaux entrepris sous la route de Vandœuvres, entre les chemins de Planta et de la Blonde (ils iront jusqu'au chemin Fol dans un deuxième temps) doivent permettre le remplacement des conduites transportant l'eau potable, ainsi que des interventions ponctuelles sur les conduites de gaz. La commune de Vandœuvres a décidé de profiter de ce chantier pour procéder, dès le mois d'octobre, à la mise en séparatif des eaux claires et usées du secteur. En été 2006, un revêtement phonoabsorbant, faisant partie du programme fédéral et cantonal de lutte contre le bruit, sera mis en place.

À la route de Choulex, la voirie cantonale a, là aussi, estimé le revêtement actuel en mauvais état et décidé de poser un bitume phonoabsorbant entre l'intersection de la route de Mon-Idée et le chemin de la Blanche. À la demande de la commune, l'État a accepté de placer un revêtement antibruit jusqu'au village. Il devrait y avoir de nombreuses interventions ponctuelles avant la mise en place de ce revêtement.

*Last but not least*, la route de Mon-Idée a, elle aussi, été ouverte, mais sur quelques dizaines de mètres seulement, et ce pour construire un trottoir amenant directement les usagers de la ligne TPG 34 au hameau de Crête.

Au chemin des Buclines, en revanche, les

travaux ont été décidés par la commune de Chêne-Bougeries, qui procède à l'assainissement du secteur et à la mise en place d'une zone de modération du trafic sur toute la longueur du chemin.

À noter que la mise en place du séparatif entre le chemin de Glandon et la limite communale (secteur du Moulonais) concerne des habitants de Vandœuvres, raison pour laquelle la commune devra participer au financement de ces travaux.

CK

## Sécurité routière

Concernant tout d'abord la traversée du village (sujet dont on ne saurait se lasser !) la Direction du service des routes cantonales a étudié, d'entente avec l'Exécutif, un nouveau projet qui a reçu l'aval, dans une première étape, du représentant des référendaires. Il sera présenté aux habitants de Vandœuvres avant la fin de l'année, puis soumis à la procédure de mise à l'enquête publique.

La route de Meinier, et plus particulièrement le secteur devant l'école, semble poser problème même aux spécialistes... Ce tronçon est à nouveau à l'étude, et nous souhaitons tous qu'une solution puisse - enfin ! être apportée à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

La mairie attend des propositions du Service des routes cantonales avant de les présenter, pour en débattre, aux représentants des référendaires.

Vous aurez eu l'occasion de le constater, le carrefour route de Meinier / route de Pressy a retrouvé plus ou moins son aspect d'antan.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé de trouver une meilleure solution !

Mais, après de (trop) nombreuses séances, l'OTC a estimé que remettre un stop à la route de Meinier restait la seule possibilité - alors qu'il y a un an ce service nous soutenait qu'il était exclu de rendre prioritaire une route communale (celle de Pressy) sur une route cantonale (celle de Meinier).

Un décrochement au bas de la route de Pressy devrait empêcher les véhicules en provenance de la Capite de s'engager trop rapidement sur la route de Meinier, en plein village. Une telle mesure doit toutefois faire l'objet d'une demande officielle (APA), procédure retardée en raison des réflexions dispersées et des atermoiements dudit service.

Comme écrit plus haut, des travaux d'électricité sont entrepris, de manière ponctuelle, sur la route de Choulex. La commune souhaite profiter de ces fouilles pour mettre en place l'installation nécessaire au fonctionnement du « fameux » radar, toujours en attente, à l'entrée du village, devant la propriété de Monsieur Yves Borel, qui n'a pas encore perdu espoir de pouvoir mettre à disposition son terrain pour y accueillir ce radar.

Quant au chemin de la Seymaz, mandat a été donné au bureau Trafitec d'étudier les mesures à prendre pour ralentir un trafic de plus en plus important.

CK

## Journées du patrimoine

Les 10 et 11 septembre, en présence de Mesdames le Maire et son Adjointe, nombreux ont été ceux qui ont profité de ces journées pour découvrir notre mairie, dont la visite était incluse dans le programme consacré, cette année, aux bâtiments publics.

De nos jours, la protection du patrimoine implique la conservation de l'architecture d'origine, la mise en valeur de son caractère historique et la recherche créative destinée à satisfaire les besoins d'aujourd'hui.

Le bâtiment de la mairie remplit cette fonction, comme nous l'a très bien décrit notre guide, Monsieur Gil Chuat, architecte SMS-DAEL. Cette bâtisse campagnarde, ainsi que ses annexes, furent répertoriées au plan cadastral en 1784. La commune acquit ce bâtiment en 1979 sous l'impulsion de M. Robert Turrettini, maire à l'époque.

Le volume du grenier, particulièrement ses hauteurs, démontre qu'il s'agissait surtout

d'une maison de campagne traditionnelle, et non de maître, comme l'attestent l'entrée restreinte et les salles de réception modestes. Ces combles furent transformées en nouvelle salle du conseil municipal en 1989.

M. Chuat a expliqué très clairement, dessin à l'appui, le mode de construction en pisé, qui était courant à cette époque car peu onéreux. Les murs étaient élevés sur un soubassement en maçonnerie. La terre était battue et pilée dans un moule de bois (banche) dont les parois latérales étaient maintenues par des traverses. Les murs ainsi élevés étaient pleins, sans se soucier des futures portes et fenêtres. Celles-ci n'étaient percées qu'après que l'ouvrage a reçu son toit et séché.

Le guide attira particulièrement l'attention des visiteurs sur la cuisine, qui n'a subi que peu de changements malgré les propriétaires successifs et qui garde son caractère convivial nonobstant son usage administratif et politique.

GGL

## Anniversaires

Dans le dernier numéro de la *Coquille*, nous décidions de faire part dorénavant des anniversaires importants célébrés par les habitants et les couples de notre commune.

Voici donc la liste de celles et ceux qui, depuis la dernière parution de votre journal favori, ont fêté, qui un anniversaire de mariage, qui une belle et longue décennie :

Le 5 mai, Monsieur et Madame René et Hélène Stauffer ont célébré 60 ans de mariage ! Le 14 juillet, c'était le tour de Monsieur et Madame Jean et Liliane Müller de fêter 50 ans de vie commune. Monsieur et Madame Armand Cotton ont connu ce bonheur le 23 juillet.

Le 14 mai, Madame Araxi Garabedian, résidente de l'EMS Maison de Pressy, a fêté ses 80 ans, alors que Monsieur Georges Racine, dit Georgie pour ses amis (nombreux !), passait le même cap le 11 juin, suivi de près par Monsieur Alain von der Weid (le 18 juin). Le 19 juillet, Madame Taide Donzé célébrait à son tour ses 80 ans, tout comme **Monsieur Maurice Daar**,



le 24 septembre, Monsieur Yves Oltramare, le 3 octobre, et Monsieur Emile Pradervand, dit Milo, le 31 octobre.

Le 1<sup>er</sup> mai, Monsieur Pierre Lalive d'Epinaÿ célébrait avec brio ses 90 ans. Monsieur Pierre de Tolédo a magnifiquement passé le même cap le 8 septembre, tout comme Monsieur Morris Saady le 16 du même mois.

Nous renouvelons à toutes et à tous nos plus vives félicitations et nos vœux chaleureux et sincères !

CK

### **Actions sociales communales**

Depuis l'été 2004, la commune bénéficie périodiquement de la collaboration de personnes ayant choisi d'effectuer une courte peine privative de liberté sous forme de travail d'intérêt général. Ces personnes sont affectées à la voirie communale et renforcent ainsi, pour des périodes allant d'une à quelques semaines, l'effectif des cantonniers. Ces aides ponctuelles fonctionnent à ce jour à l'entière satisfaction de tous les intéressés.

La commune a en outre offert la possibilité à une personne en recherche d'emploi, M. Martial Lattion, d'effectuer un stage professionnel au sein de l'équipe des cantonniers. D'une durée de quatre mois (de septembre à décembre 2005), ce stage a pour but de permettre à M. Lattion d'acquérir une expérience et des compétences professionnelles, afin de pouvoir ensuite mieux se positionner sur le marché de l'emploi. À la fin du stage, une attestation mentionnant les activités effectuées et les connaissances et aptitudes acquises lui sera

délivrée.

Enfin, chaque année, durant les mois de juillet et août, des jeunes de la commune sont engagés pour aider les cantonniers, ce qui leur donne l'occasion de découvrir le monde du travail. Ces renforts permettent de maintenir l'effectif habituel de la voirie communale pendant les vacances des uns et des autres.

Par ailleurs, il est régulièrement fait appel à des détenus bénéficiant du régime de fin de peine à la Maison le Vallon, située à la route de Vandœuvres, pour remplacer le jardinier du parc de la mairie, lorsqu'il est en congé.

TB

### **Slow Up du 14 août 2005**

Dans le cadre des Fêtes de Genève, une journée de mobilité douce avait été organisée par Genève Tourisme.

Chacun était invité à faire le parcours, de 24 km, en marchant, en courant, à vélo, en tandem, en trottinette, voire même en patins à roulettes ou en skate ! Une seule obligation : aller tous dans la même direction ! On pouvait, bien sûr, prendre son pique-nique, mais le plus agréable était de s'arrêter aux divers stands organisés, parfois de manière royale, sur le parcours.

La présence des pompiers de la commune, qui distribuaient de l'eau sur le chemin des Hauts-Crêts, aux sportifs déshydratés a, elle aussi, été très appréciée.

Tantôt éreintante (la montée du Nant-d'Argent !!!), tantôt décoiffante (la descente du Carre d'Aval), souvent « relaxante » (le replat en passant la commune de Vandœuvres), toujours plaisante (le partage des impressions tout au long du parcours), cette journée a permis à environ 12'000 personnes de re-découvrir la partie lac de la rive gauche. Votre adjointe (en courant) et votre maire (en pédalant) confirment que c'était une belle expérience, sereine et détendue... mais sportive quand même !

CK

## Un nouveau pasteur à Vandœuvres

Après cinq mois de vacance pastorale, la paroisse protestante de Vandœuvres-Choulex a eu la joie d'accueillir début septembre son nouveau pasteur : Bruno MIQUEL. C'est le 25 septembre 2005 que la communauté réunie a fêté cet événement, au temple puis dans la salle des combles de la nouvelle école.

Mais qui est donc ce quinquagénaire, heureux père de quatre adolescents domicilié depuis quelques années déjà dans le presbytère de notre paroisse sur la place du village ?



*Le pasteur Bruno Miquel  
entre Martine, son épouse, et un de ses prédécesseurs le  
pasteur Etienne Sordet*

D'origine française, il voit le jour à Paris. Sa jeunesse sera marquée par les déplacements de sa famille suivant un père médecin, l'Algérie, la Corse, le Sénégal, enfin l'île de la Réunion. Après ses humanités, il choisit en premier lieu de devenir enseignant. Cependant, la rencontre du pasteur vaudois Charles Pittet l'incitera à donner une nouvelle orientation à sa vie. Ainsi entreprendra-t-il des études de théologie à la Faculté de notre université.

Son cursus de pasteur, il le commencera par des stages à l'hôpital de gériatrie et au CESCO, puis à Vandœuvres accompagné de son mentor le pasteur Etienne Sordet.

Alors déjà il marquera son empreinte dans notre commune en fondant la troupe d'éclaireurs St-Exupéry qui depuis y a toujours eu son local, actuellement dans le centre communal.

La paroisse de Versoix bénéficiera de son rayonnement pendant dix ans avant qu'un appel des Églises de Nouvelle-Calédonie et des Îles

Loyauté le conduise vers Nouméa pour un mandat de quatre ans.

De retour dans la cité de Calvin, l'Église protestante de Genève le charge de la direction du service enfance ainsi que du centre œcuménique de catéchèse.

C'est de là que la paroisse de Vandœuvres-Choulex l'a détourné, oh ! juste pour une charge à mi-temps, en réalité un bon mi-temps, compte tenu de ses autres engagements pour la région.

A bras le cœur, il a pris son nouveau ministère.

Homme à l'écoute de son prochain, vous aurez certainement beaucoup de plaisir à le rencontrer et à le découvrir.

*PS*

## Marche contre le Cancer de la Médiante - 13 mai 2006

A l'occasion de la Marche contre le Cancer de la Médiante, qui aura lieu à Vandœuvres le 13 mai 2006, la commune aura besoin de l'aide d'une centaine de bénévoles pour mener à bien l'organisation de cette manifestation. Une information à la population suivra au printemps prochain et la mairie souhaite que vous serez nombreux à répondre à son appel.

*GGL*

## Sant"e"scalade

Dans le cadre de la Course de l'Escalade et pour marquer l'Année internationale du sport, la commune de Vandœuvres s'associe au projet sant"e"scalade et à une étude soutenue par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, en collaboration avec le département pédiatrie de l'Hôpital cantonal de Genève.

Cette démarche conjointe permet aux jeunes de bénéficier de conseils en matière d'hygiène alimentaire, et d'initier nos enfants aux bienfaits d'activités physiques et d'habitudes nutritionnelles saines pour optimiser leur santé présente

et future.

Ils sont encadrés par des professionnels : professeurs de sport, entraîneurs du Stade de Genève, diététiciens, etc.

Pour Vandœuvres, ce projet est mené par Mme Laetitia Keller-Marchand, coordinatrice du projet pour les HUG, M. Alain Christinet, responsable de sant"e"scalade, et Mme Cécile Montforte, diététicienne.

Pour mémoire, les entraînements ont lieu le mardi de 11h30 à 13h00, le mercredi de 15h00 à 16h30 et le samedi de 9h30 à 10h45. Ces trois jours, les enfants sont pris en charge par les maîtres de sport du département de pédiatrie, auxquels s'ajoutent, le mercredi, les personnes œuvrant pour le projet sant"e"scalade et, le samedi, Mme Cécile Montforte.

GGL



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un magasin de fleurs dès le début du mois de novembre au 115, route de Mon-Ideé (anciennement chez Demont).

La boutique « La Broceliande » tenue par Madame Laurence Nasel est spécialisée dans la confection florale mettant en valeur la nature.

Parking devant le magasin. Livraisons à domicile. Tél. 076 680.73.93.

Jours et heures d'ouverture provisoires :  
Lundi -vendredi : 16h30 - 19h30  
Samedi : 10h - 16h  
Dimanche : 10h -13h

Horaire définitif sera fixé dans le courant du mois de décembre.

CK

#### 4<sup>ème</sup> Festival d'automne à Vandœuvres

Sous ce titre est organisé par la paroisse protestante de Vandœuvres-Choulex un cycle de concerts de musique de chambre autour de l'orgue du temple de Vandœuvres. Il aura lieu les dimanches de novembre à 17h.

*Le dimanche 27 novembre*, concert spécial pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'orgue du temple de Vandœuvres sur le thème : «Un Noël allemand». Le Chœur de May (Bulle) avec le concours de Diego Innocenzi, organiste titulaire de l'orgue de Vandœuvres et organisateur du Festival, orgue, jouera des pièces de Karg-Eler, Reger et Rheinberger.

Un choix de partitions original, des interprètes reconnus. Des concerts à ne pas manquer.

La commune de Vandœuvres soutient généreusement ces manifestations culturelles. Les organisateurs tiennent à la remercier chaleureusement.

La billetterie est ouverte à 16h. sous le porche du temple de Vandœuvres. Prix des billets : adultes Fr. 17.-, AVS et enfants jusqu'à 12 ans Fr. 12.-.

Nouveauté cette année :

La paroisse, *le samedi 26 novembre*, lors du Marché de Noël, participera à l'animation de la fête en organisant une après-midi portes ouvertes au temple du village. Au programme, trois visites guidées de l'orgue et trois mini-concerts donnés à :

13h. par le chœur de May de Bulle (FR)  
14h. par l'Ensemble vocal Orphée  
15h. par le Chœur de Vandœuvres-Choulex-Cologny

Entrée libre.

PS

# NOUVEAUX HABITANTS

## Réception des nouveaux habitants

C'est par une belle soirée automnale agendée le 27 octobre 2005 que tous les nouveaux habitants étaient conviés à la Mairie afin de faire plus ample connaissance avec les autorités Vandoeuvriennes ainsi que différents représentants d'activités au sein de notre commune.

Ainsi, toutes les personnes présentes ayant répondu à l'aimable invitation, ont donc pu rencontrer l'exécutif accompagné de bon nombre de conseillères et conseillers municipaux de notre commune.

Les représentants clé des diverses activités, à savoir le tennis-club, le club de bridge, Monsieur le Curé Ryczard Klub et Monsieur le Pasteur, Bruno Miquel, le Maître principal Monsieur Yves Avvenenti et son adjointe

Madame Claudine Golay, les scouts, l'APEVA, avaient également répondu à l'invitation afin de mieux se faire connaître.

Après le discours de circonstance de Madame Le Maire nous rappelant l'ancienneté de notre commune, en passant par l'évolution du nombre d'habitants, Madame Le Maire nous a également rappelé toute l'importance que les autorités prêtent à l'évolution de notre magnifique village afin de préserver le calme, la verdure et maîtriser l'évolution de l'aménagement du territoire.

Après ces propos enrichissants et applaudis comme il se doit, tout le monde a été convié à partager le verre de l'amitié autour de différentes tables préparées à cette occasion.

*Pierre Bosset*

Photographies : Véronique Christe



## ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Trois séances retiendront ici notre attention, soit celles des 18 avril, 9 mai et 20 juin 2005.

### Séance du 18 avril 2005

Au menu du jour, la commission de la Culture faisait rapport quant à un sujet toujours d'actualité, celui des Maisons Mainou.

Le 1<sup>er</sup> mars 2005, la commission a reçu MM. Sandoz et Maret qui, après un bref rappel de la situation financière précaire de leur Fondation ont réitéré leur demande de subvention à la commune, précisant une fois encore que de celle-ci dépendait l'octroi des subventions de la Ville et du canton de Genève.

La commission ne s'est pas prononcée sur cette demande dès lors qu'une demande de mise sous curatelle de la Fondation est pendante.

Le 13 avril, cette même commission examinait dans son ensemble la politique culturelle de la Commune.

La réflexion, encore en cours, porte sur la question de savoir si Vandœuvres doit continuer à soutenir par de petits montants un grand nombre de projets ou au contraire, dans la limite des budgets, concentrer sa politique de subventionnement sur quelques grands projets.

La commission n'ayant pas encore arrêté son avis, la réflexion continue.

Le président de la commission Sécurité routière, voirie, canalisations a rapporté que le projet de traversée du village était toujours en cours de réexamen ensuite du référendum gagné par les opposants.

Un nouveau projet est en discussion entre divers intervenants étatiques et privés sans que rien de concret ne puisse être narré ici.

Les commissions de l'Aménagement du Territoire et Administrative, financière et juridique se sont réunies conjointement pour discu-

ter de l'éventuelle vente à un privé de la parcelle communale du chemin de la Blonde.

Cette vente, précédemment refusée au prix de Fr. 830.- a été finalement acceptée par une majorité des membres de chacune des commissions au prix de Fr. 1'000.- le m<sup>2</sup>.

Depuis lors, la délibération du Conseil intervenue ultérieurement pour entériner cette vente, a été annulée par le Conseil d'Etat, contraignant la commune à prendre avocat pour recourir par devant le Tribunal administratif.

La procédure est pendante, si bien que cette vente est suspendue jusqu'à droit connu.

C'est seule ensuite que la commission Administrative a débattu des prestations de retraite versées aux anciens membres de l'Exécutif communal.

L'enjeu est le suivant.

Par l'effet conjugué de l'abaissement du revenu minimum soumis à cotisation LPP ainsi que par le relèvement des indemnités versées aux membres de l'Exécutif, ceux-ci sont désormais tenus de cotiser et percevront donc de ce fait des prestations de retraite.

Ces prestations sont cependant inférieures à ce que le Conseil municipal avait décidé de verser sur la base d'un règlement adopté en 2001 et ne concerne pas les anciens membres qui n'étaient pas tenus de cotiser.

Pour mémoire, le règlement communal prévoit le versement d'une retraite mensuelle de Fr. 750.- pour un ancien membre de l'Exécutif ayant siégé une législature complète et de Fr. 1'000.- dès la deuxième législature complète.

Deux visions s'opposent au Conseil : celle consistant à soutenir que le règlement devrait être purement et simplement abrogé, les contributions LPP devant seules entrer en ligne de compte et celle consistant à dire que le montant global octroyé par ledit règlement doit être

maintenu, la commune se limitant à régler le différentiel entre la prestation LPP et le montant maximum prévu par le règlement.

Avant de se prononcer, le Conseil a demandé à connaître ce qui prévalait dans d'autres communes comparables à la nôtre en terme d'habitants et de budget.

Cette séance s'est conclue par le préavis favorable quant à la mise en œuvre de travaux de rénovation et de restauration des façades de la mairie et de ses bâtiments annexes devisés à un peu plus d'un million de francs.

#### **Séance du 9 mai 2005**

Mme Véronique CHRISTE a, avec le talent et l'humour qu'on lui connaît, prononcé un riant et sympathique discours pour mettre fin, dans la joie et la bonne humeur, à son année de présidence du Conseil municipal.

Elle a égratigné avec bonheur et clairvoyance chacune et chacun d'entre nous qui en a pris pour son grade !

Nous la remercions vivement !

Cette partie récréative terminée, Mme le Maire nous a brièvement informé que le projet de traversée du village était désormais en mains du DAEL qui devrait nous revenir avec des idées nouvelles... À suivre donc.

C'est ensuite le rapport de la commission Administrative, financière et juridique qui a retenu l'essentiel de notre attention dès lors que les comptes 2004 de notre commune y ont été disséqués.

Il convient de retenir en résumé que les belles années sont probablement derrière nous et que la dure réalité économique s'est désormais rappelée à nous à travers les comptes 2004, en net recul par rapport aux années précédentes.

Cela dit, une rigoureuse gestion des deniers de la commune par une limitation drastique des charges et une excellente maîtrise des dépenses, nous permet de boucler l'exercice 2004 sur un excédent de revenus de Fr. 382'808.-.

Les comptes ont donc été approuvés à l'unanimité des conseillères et conseillers pré-

sents.

Enfin, nous avons procédé à l'élection du nouveau Bureau pour l'année 2005-2006.

C'est avec la même unanimité que M. Nicolas Terrier a été élu président, M. René Stalder, vice-président et M. Maurice Turrettini, secrétaire.

#### **Séance du 20 juin 2005**

La Commission des Bâtiments communaux nous a fait savoir qu'elle avait retenu le projet du bureau d'architectes BONNET pour la rénovation de la maison Bianchi, sise au cœur du village.

Cela étant, nous devions apprendre par la suite que la réalisation de ce projet est bloquée ensuite d'un recours déposé contre cette adjudication par des soumissionnaires non retenus.

Autre affaire à suivre donc.

Plusieurs projets de délibérations ont ensuite fait l'objet de votes.

Le Conseil a accepté un crédit d'engagement de Fr. 1,3 mio, dont Fr. 950'000.- à la charge de la commune, pour la mise en séparatif des collecteurs EU et EP sur le tronçon de la route de Vandœuvres entre les chemins de Planta et Fol.

Il a en revanche refusé le projet de délibération relatif à la suppression des prestations de retraite de l'Exécutif ainsi que celui relatif à la seule modification du règlement communal.

Ce dossier retourne donc en commission.

Il a ensuite approuvé la dissolution du Groupement Intercommunal de Compostage Arve et Lac (GICAL), mettant ainsi un terme définitif à ce projet.

Enfin, un nouveau règlement du cimetière a été adopté.

Après sa séance du 26 septembre 2005 dont nous rendrons compte ultérieurement, notre Conseil se réunira les lundis 14 novembre et 12 décembre prochains.

*Nicolas Terrier*

# Nouveau à Vandoeuvres Cours de Nordic Walking

Initiation au Nordic Walking, 10 séances : 100.- Fr.

Possibilité de cours privés

Différents lieux et horaires

Location des bâtons : 20.- Fr. (+ 30.- Fr. de dépôt)

Inscriptions et renseignements:

Cécile Monforte

Monitrice Allez Hop

079 227 37 64



**ALLEZ HOP**  
Le plaisir au mouvement.

# AGENDA

## ***BIBLIOBUS : de 15h à 16h30***

15 décembre

---

## ***MARCHÉ DE NOËL***

Cette année le Marché de Noël est à nouveau organisé sur la place du village le samedi 26 novembre de 10h à 18h.

---

## ***MÉDAILLES***

Les médailles pour chiens 2006 sont en vente à la mairie depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2005.

Documents demandés :

- une attestation de responsabilité civile pour l'année 2006
- un certificat de vaccination contre la rage + puce électronique

Prix : Fr. 43,50

---

## ***PASSEPORTS***

Depuis janvier 2003, les commandes de nouveaux passeports se font à la mairie.

Rappel des documents nécessaires :

- une photo **récente** format 35 mm x 45 mm, visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre
- le livret de famille
- le permis d'établissement (pour les Confédérés)
- l'ancien passeport (si vous en possédez un)

Prix : Fr. 125.- pour les adultes

Fr. 60.- pour les enfants

frais de port compris (payables en argent liquide uniquement à la commande).

## INFORMATIONS COMMUNALES

**Mairie** ☎ **022.750.14.18** [www.vandœuvres.ch](http://www.vandœuvres.ch) e-mail : [info@vandœuvres.ch](mailto:info@vandœuvres.ch)

104, route de Vandœuvres, case postale 8, 1253 Vandœuvres

Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

**État civil** : Mairie de Cologny - 24, route de la Capite ☎ **022.737.49.49**

Lundi - vendredi 9h -12h

Lundi 14h -18h30; mardi à jeudi 14h - 17h.; vendredi 14h -16h.

**Levée des déchets** ☎ **022.750.23.15**

M. Thierry Pradervand

*Ordures ménagères* : mardi et vendredi dès 6h30

*Déchets de jardin* : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

*Papier et carton* : dernier mercredi du mois

*Objets encombrants* : premier mercredi du mois

*Verre, PET, ALU* : conteneurs au parking du centre communal

*Frigidaires* : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Nant-de-

Châtillon ☎ **022 757.00.53** ou encore chez Cargo-Domicile ☎ **022 308.90.00**

**Voirie, espaces verts** ☎ **022750.12.68**

Cantonniers communaux

**Service du feu**

SIS (urgences) ☎ **118**

Capitaine Thierry Pradervand, commandant des Sapeurs-Pompiers de Vandœuvres

☎ **022.750.23.15**

**Poste de Vandœuvres** ☎ **022.750.12.30**

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 8h-11h et 16h-18h samedi : 9h00-11h00

**École enfantine et primaire** 4, route de Pressy ☎ **022.750.22.17**

**Jardin d'enfants Le Toboggan** 2, route de Pressy ☎ **022.750.10.01**

**Garderie Les Mille et Une Pattes** 2, route de Pressy ☎ **022.750.14.08**

**Association Koala** 47, route de Mon-Ideé ☎ **022.349.30.66**

**Communes-École** Collège de Bois-Caran - Collonge-Bellerive [www.communes-ecole.ch](http://www.communes-ecole.ch)

**Service d'urgence des médecins** (jour et nuit) ☎ **022.320.25.11**

**FSASD** (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **022.420.20.00**

**CASS** (Centre d'action sociale et de santé) ouvert de 8h à 12h et de 14h00 à 18h

24, ch. du Vieux Vésenaz 1222 Vésenaz ☎ **022.420.46.00**

**Cartes d'identité et passeports** délivrés à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous

Mme Martine Burkhalter ☎ **022.750.14.18**